

# DOSSIER DE RENTRÉE 2014-2015

Nom et prénom de l'élève : .....

Classe : .....



## Merci de conserver :

Le contrat de scolarisation (exemplaire de couleur)  
Le règlement financier annexe au contrat de scolarisation (exemplaire de couleur)  
L'annexe au Règlement Intérieur (à placer à portée de main)

## Merci de glisser dans ce dossier :

*Cochez les cases*

- la fiche de renseignements** (à remplir attentivement, à signer par le responsable légal et par l'élève),
- le contrat de scolarisation** (seulement l'exemplaire de couleur blanche),
- 61 € pour la participation des familles n°1/4** sauf pour les parents des nouveaux élèves qui ont réglé ce premier versement à l'inscription et ceux qui choisiront le prélèvement mensuel automatique. **Vous pouvez aussi régler l'année en une seule fois (chèque de 244 € ou de 183 € si vous avez déjà réglé le premier versement).**
- l'autorisation de prélèvement automatique : Mandat de Prélèvement SEPA** (facultatif) auquel cas ne payez pas le premier versement de 61 €.
- la caution de 40 €** (chèque à part à l'ordre de « Collège Notre-Dame » ou espèces),
- le papillon complété de l'assurance scolaire FEC et la cotisation** (sauf si une assurance est déjà souscrite pour l'élève, dans ce cas : nous fournir une **attestation d'assurance**),
- l'attestation d'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire) 2014-2015** uniquement si votre enfant est demi-pensionnaire régulier (pour bénéficier d'une aide financière),
- 12 enveloppes à votre nom et adresse** (et pas à celui de votre enfant), **timbrées** (timbres à validité permanente), **autocollantes**. **Inscrivez le nom de l'élève au crayon en haut à gauche et la classe. Si vous ne nous donnez pas ces enveloppes, aucun courrier ne vous sera envoyé ni les bulletins trimestriels...**
- Une copie du jugement en cas de décision juridique concernant la garde de votre enfant, si vous ne l'avez pas déjà fournie.**
- FACULTATIF : Sous enveloppe un chèque de 25 € (à l'ordre de A.P.E.L. NOTRE-DAME) pour la contribution à l'A.P.E.L. (8.50 € pour l'A.P.E.L. collège Notre-Dame + 16.50 € pour l'A.P.E.L. Pays Basque) avec le bulletin d'adhésion complété de l'A.P.E.L.**

**DOSSIER À REMETTRE AU DIRECTEUR OU À L'ACCUEIL AU PLUS TARD  
LE JEUDI 11 SEPTEMBRE 2014**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET RETARDERA L'ADMINISTRATION**

**La demande de Bourse de collège** pour l'année scolaire est à remplir et à nous retourner en respectant le délai indiqué sur la demande.